

• Ces deux fiches sont des compléments au dossier « *Éduquer aux médias et à l'information* » publié dans *Le Journal de l'Animation* n° 226 (février 2022). Ce numéro est disponible sur notre boutique en ligne : <https://boutique.jdanimation.fr/>

Animer une webradio

À l'issue de la découverte des médias, les enfants ou les jeunes ont pu exprimer le souhait de créer une webradio. Une façon de s'ouvrir au monde, de proposer un relais d'information locale, de tendre son micro à d'autres, de développer des sujets liés à l'actualité... Mais comment s'y prendre ?

• La webradio peut être l'occasion de créer, d'entretenir ou poursuivre un partenariat avec une radio locale associative qui réserverait une tranche horaire aux jeunes dans sa program-



© Estelle Percu

mation tout en menant le projet avec des personnes formées et compétentes.

Définir les contenus

• Plusieurs questions doivent être explorées avec les participants : à quel public veut-on s'adresser ? Que veut-on lui dire (quel message veut-on faire passer) ? De quoi va-t-on parler ? Comment (interview, chansons, reportage, témoignages...) ? Qui souhaite faire quoi (écrire des textes, enregistrer, animer, chercher de la

musique, gérer la technique...) ? À qui donner la parole ? Etc.

• La conférence de rédaction doit permettre de se mettre d'accord sur les sujets choisis (six au maximum pour que les enfants ou les adolescents puissent être accompagnés par l'animateur dans de bonnes conditions), de définir la manière dont les sujets sont abordés et de se les répartir.

• À la fin de la conférence de rédaction, il est important de rédiger un conducteur pour l'émission. Il s'agit de définir collectivement : un nom d'émission, un ordre de passage, une estimation de temps de passage pour chaque groupe, une sélection musicale. Certains rôles peuvent également être donnés :

- réalisation/technique avec un ou des enfants qui ne veulent pas parler ;
- présentation du groupe, de l'introduction, de la conclusion, des musiques ;
- écriture des textes qui seront lus et/ou montés ;
- transition entre les sujets.

Un conseil : l'émission enregistrée doit durer de 15 à 20 min, sans dépasser 40 min.

Radios Francas



Outil privilégié d'éducation aux médias et de réflexion sur l'influence des médias sur l'éducation, les radios Francas visent toutes à une forme de diffusion (les web radios, les radios FM) et les ateliers d'expression radiophonique. Le guide « *La radio pour (s)'exprimer* » – livret ressources n° 1 – animer un atelier d'expression radiophonique à l'école et au centre de loisirs est disponible : <https://bit.ly/ACTION226-BONUS-1/> Voir aussi le numéro, p. 18.

lesradiosfrancas.fr

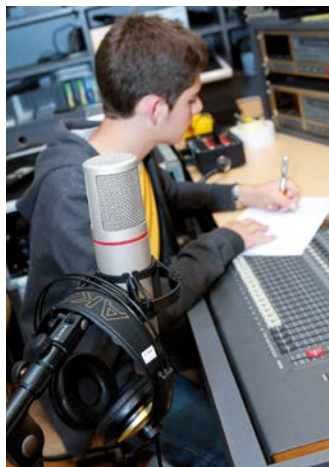
• Des sites proposent de la musique libre et gratuite pour réaliser un habillage sonore de l'émission : [www. aboutdufil.com](http://www.aboutdufil.com) et www.jamendo.com

Créer l'émission Matériel

- Il faut se procurer :
 - des ordinateurs (traitement de texte), du papier, des stylos...
 - un enregistreur numérique de type « zoomH4 »,
 - le logiciel libre Audacity (<https://audacity.fr>).
- Il est opportun de prévoir une personne pour animer le groupe et une autre uniquement chargée de la technique (enregistrement). Prévoir 4 à 5 enfants ou ados au micro, avec un animateur et un technicien.
- Le reste du groupe tient le rôle de spectateur/auditeur. Les rôles changeront au fil des séances.

Écrire les contenus

- Avant d'enregistrer l'émission, certaines rubriques doivent être écrites (la revue de presse par exemple, un portrait, un compte-rendu...).
- Un reportage doit être écrit, lu et enregistré. Il peut être entrecoupé de témoignages enregistrés au montage.



Déjà paru

En novembre 2009, le dossier action du *Journal de l'Animation* n° 103 proposait d'animer un atelier radio, avec de multiples conseils pratiques toujours valables. Recherchez-le dans vos archives !



- Il peut être utile de s'entraîner, de faire quelques exercices de diction... avant l'enregistrement.

Animer l'émission

- L'émission est conçue selon le mode d'un présentateur qui tient le fil rouge ; ce peut être l'animateur du groupe, mais pas forcément.
- L'animateur de l'émission pose des questions (les questions peuvent être rédigées à l'avance), lance le débat s'il y a besoin, évite les blancs, aide à la prononciation, facilite les transitions des différentes rubriques, etc.
- L'enregistrement peut être réalisé sur plusieurs séances.
- Cet enregistrement doit être réalisé de manière à éviter un montage trop complexe par la suite. On peut se tromper, recommencer, ce n'est pas grave si ce n'est pas parfait, tant que cela semble rester naturel.

Le montage

- Hors séance d'activité, l'animateur doit prévoir un temps de montage qui comprend :
 - l'importation des enregistrements bruts en mp3 ;
 - le traitement dans le logiciel de montage de type Audacity (suppression des moments inutiles, des rires abusifs, des bruits parasites, etc.) ;
 - l'ajout de l'habillage : le jingle, les musiques, les bruitages ;
 - l'exportation finale en mp3.

La diffusion

- Écouter l'émission, la critiquer, dresser le bilan (tout le monde s'est-il trouvé à sa place ? Ce que cela nous a demandé, les sujets vous semblent-ils pertinents pour le public ?)
- Mettre l'émission en ligne, sur un support numérique, par exemple <https://soundcloud.com> ou www.arteradio.com/
- Les podcasts peuvent être diffusés via les réseaux sociaux de votre structure, de votre association...

Liberté d'expression et photolangage

Cette animation photolangage est destinée aux adolescents et aux jeunes pour les aider à exprimer leur point de vue face à la liberté d'expression, leurs convictions, leurs doutes...

- Tiré du document « *Expression en ligne* » (à télécharger sur le site de la Ligue de l'enseignement : <https://bit.ly/ACTION226-5>), ce photolangage permet aux jeunes de donner leur point de vue sur la liberté d'expression, de voir que la situation n'est pas la même dans tous les pays du monde et de dégager une

« charte des jeunes reporters » dans l'objectif de la création d'un support médiatique.

• Objectifs :

- expérimenter l'analyse d'images, de paroles ;
- prendre la parole au sein d'un groupe et débattre de sa position ;
- comprendre que la liberté d'expression est un droit fondamental et qu'il a des limites ;
- comprendre qu'Internet est un espace social soumis aux mêmes lois que le monde « réel ».

• Matériel : une tablette ou un ordinateur portable avec une connexion internet ; un rétroprojecteur.

• Matériel à imprimer : photolangage (pp. 56-64 du guide *Expression en ligne à télécharger*) ; carte du monde vierge (p. 66).

• Durée : 1 heure à 1 heure 15.

Préparation

- Imprimer les images du photolangage (pp. 56-64).
- Ces images ne sont pas exhaustives, vous pouvez en chercher d'autres.
- Elles sont à adapter à l'âge des participants.

Déroulement

Le photolangage (15 min)

- À partir du principe de la liberté d'expression, les jeunes choisissent une image et expliquent leur choix.

La liberté de la presse dans le monde (15 min)

- L'animateur explique qu'il est crucial de préserver la liberté d'expression et donc celle de la presse et des journalistes, qui ont comme métier de nous transmettre l'information, qu'elle soit plaisante ou non.
- Une fois cette transition effectuée, les jeunes, en groupe, doivent colorier la carte du monde selon la légende proposée (p. 66 du document) pour

s'exprimer et définir les pays où la presse est libre et ceux où ils pensent qu'elle est censurée : noir, aucune liberté de la presse ; rouge, liberté très limitée ; orange, presse encore à la recherche de son indépendance ; jaune, presse libre mais concentrée ; blanc, liberté de la presse acceptée et appliquée.

• Pour terminer, l'animateur affiche les cartes de tous les groupes et dévoile ou projette sur écran l'affiche correcte (disponible sur le site de Reporter sans frontières : <https://rsf.org/fr/classement>). C'est l'occasion d'aborder les questions de censure dans certains pays, de questionner les jeunes sur leurs connaissances du sujet (quelles sont leurs découvertes ? Qu'est-ce qui les choque ?...).

Diffusion d'une vidéo (3 min)

- L'animateur diffuse un épisode de la série « Les clés des médias » de Lumni : « La liberté d'expression et ses limites » (<https://bit.ly/ACTION226-14>).
- Avec les jeunes, il échange sur les principes généraux de la liberté d'expression : en France, chacun est libre de penser et d'exprimer ses opinions, mais il faut veiller à ne pas faire de diffamation, d'injure, d'appel à la haine envers un groupe à cause de sa religion,

sa couleur de peau ou de sa sexualité, d'encouragement au terrorisme, au crime de guerre (rappel à la loi : <https://bit.ly/ACTION226-15>) ; charte de déontologie des journalistes de France médias monde : <https://bit.ly/ACTION226-16> ou vous référer à la charte de déontologie et d'éthique des journalistes : <https://bit.ly/ACTION226-17>).

Écriture de la charte des jeunes reporters (15 min)

- Dans l'optique de la réalisation d'un média, les jeunes écrivent une charte abordant les points suivants : « On doit », « On ne doit pas », « On s'engage » pour leur futur média.
- Chaque groupe présente sa charte.
- Le débat peut s'engager sur les choix éditoriaux et les engagements.
- L'animateur affiche les choix des jeunes pour une charte commune avec les mêmes catégories : « On doit », « On ne doit pas », « On s'engage ».

Bilan de l'animation (15 min)

- Proposer à nouveau le photolangage : à partir du principe de la liberté d'expression, les jeunes choisissent une image et expliquent leur choix.
- Certains ont peut-être évolué dans leurs représentations ? Pourquoi ? On peut en discuter. ▶

Le classement mondial de la liberté de la presse en 2021, selon Reporters sans frontières.

